



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-023-2018-12

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2018

Sommaire

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-035 - ARRÊTÉ n° 2018-120 PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France (2 pages)

Page 3

IDF-2018-12-14-037 - ARRÊTÉ n° 2018-159 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France - Arnaud DE LA SEIGLIÈRE DEMOS (2 pages)

Page 6

IDF-2018-12-14-036 - ARRÊTÉ n° 2018-160 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France - Arnaud BLANDEYRAC - DEMOS (2 pages)

Page 9

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-035

ARRÊTÉ n° 2018-120

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE
DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À
EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT
ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION
DES SERVICES FAITS

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

ARRÊTÉ n° 2018-120

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

ARRÊTE

Article 1

Sont abrogés à compter du 1^{er} janvier 2019 les arrêtés suivants, portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits :

Arrêté n°	DS-2018/070	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/071	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/072	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/073	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/074	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/075	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/076	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/077	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/078	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/079	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/080	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/081	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/082	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/083	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/084	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/085	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/086	du	03-septembre-18

Arrêté n°	DS-2018/087	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/088	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/089	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/090	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/091	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/092	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/093	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/094	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/095	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/096	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/097	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/098	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/099	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/100	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/101	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/102	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/103	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/104	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/105	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/106	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/107	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/108	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/109	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/110	du	03-septembre-18
Arrêté n°	DS-2018/111	du	03-septembre-18

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Signé

Aurélien ROUSSEAU

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-037

ARRÊTÉ n° 2018-159

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR » du Directeur général de l'Agence
régionale de santé Île-de-France -
Arnaud DE LA SEIGLIÈRE DEMOS

ARRÊTÉ n° 2018-159

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Sécurité sanitaire et protection des populations ci-après dénommé CRB DSSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Monsieur Bruno VINCENT et de Monsieur Michel HUGUET**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud DE LA SEIGLIÈRE, Directeur adjoint du Pôle Démocratie sanitaire**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DEMOS**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud DE LA SEIGLIERE, Directeur adjoint du Pôle Démocratie sanitaire**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DEMOS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU

ARS Ile de France

IDF-2018-12-14-036

ARRÊTÉ n° 2018-160

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE «
ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé
Île-de-France - Arnaud BLANDEYRAC - DEMOS

ARRÊTÉ n° 2018-160

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR »

du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2 et R-1432-55

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France à compter du 3 septembre 2018

Considérant les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France :

- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- CRB Stratégie ci-après dénommé CRB DS
- CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- CRB Systèmes d'information mutualisés ci-après dénommé CRB SI-M
- CRB Sécurité sanitaire et protection des populations ci-après dénommé CRB DSSPP
- CRB Promotion de la santé et de la réduction des inégalités ci-après dénommé CRB DPSRI
- CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS

ARRÊTE

Article 1

En cas d'empêchement de **Monsieur Bruno VINCENT et de Monsieur Michel HUGUET**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud BLANDEYRAC, chargé de mission gestion des instances de la démocratie sanitaire**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DEMOS**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget annexe FIR.

Article 2

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud BLANDEYRAC, chargé de mission gestion des instances de la démocratie sanitaire**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DEMOS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

Article 3

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

signé

Aurélien ROUSSEAU